



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable

11-20 juillet 2016

DEFIS DANS LA MOBILISATION DES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL (FINANCEMENT, TECHNOLOGIE, RENFORCEMENT DES CAPACITES)

Déclaration de

**Monsieur Mawussi Djossou SEMODJI, Ministre, Expert à la
Présidence de la République**

Monsieur le Président,

Monsieur le modérateur, je vous remercie pour l'opportunité que vous me donnez de partager l'expérience du Togo dans les trois thématiques proposées pour cette session, à savoir : le financement, la technologie et le renforcement de capacités.

En ce qui concerne le financement

- Plusieurs pays en développement comme le Togo dépendaient et d'ailleurs dépendent encore fortement de financement extérieur.
- Le Togo à un moment donné a connu une longue crise qui a amené les principaux partenaires à suspendre leur coopération.
- Au sortir de la crise, il a bénéficié de la reprise de la coopération mais a compris très tôt, bien longtemps avant l'adoption de l'agenda 2030 et de la conférence d'Addis Ababa, qu'il faut mettre l'accent sur la mobilisation des ressources internes pour réduire un peu la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.
- A cet égard, nous avons tenté de sortir des sentiers battus. En effet, les administrations fiscales, malgré les efforts ne comblaient pas toujours les attentes en raison des lourdeurs administratives, des problèmes importants d'évasion fiscale, ce qui fait que les recettes fiscales ne dépassaient pas 14 à 16% du PIB.

Nous avons donc tenté une innovation institutionnelle en créant l'office Togolais des Recettes (OTR) pour répondre :

- Au besoin de promouvoir le consentement volontaire à l'impôt auprès des contribuables ;
- A la nécessité d'assister le Gouvernement dans sa politique de promotion de l'investissement privé et de facilitation des échanges commerciaux ;
- A la ferme volonté de combattre la fraude et l'évasion fiscale en coopération avec tous les pays partenaires ;
- A l'impératif de production et de publication concernant la collecte des recettes fiscales et douanières.

Cet Office est le résultat de la fusion des deux régies financières, à savoir la douane et les impôts, avec un contrat de performance à l'appui. L'office jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière et permet d'éliminer les redondances qui existaient entre les deux administrations. En attendant de faire une évaluation approfondie, nous pouvons constater une amélioration de la collecte des recettes qui sont passées de l'équivalent de 14 à 16% du PIB il y a à peine 3 ans à plus de 20% (Les recettes fiscales sont en hausse de 13,6 % en 2014 et de 4,8 % en 2015 pour atteindre 480,4 milliards FCFA, soit 20.2 % du PIB. Il faudra aller plus loin pour définir une politique fiscale innovante en faveur des ODD).

- Le défi maintenant est de renforcer les performances de cette structure à travers une politique fiscale juste et équitable surtout dans le contexte de la politique fiscale commune de l'UEMOA.

En outre, nous recourons de plus en plus au marché financier régional en émettant des obligations et des bons du Trésor. C'est une approche qui est appuyée par la BCEAO qui a aménagé la réglementation pour que le terme des obligations soit plus long. Actuellement nous pouvons émettre des obligations jusqu'à 10 ans de maturité.

S'agissant du financement extérieur :

- Avec la rareté des ressources concessionnelles et la diminution de l'aide publique au développement ; nous avons de plus en plus recours à des ressources dont le taux de concessionnalité est relativement faible ; ce qui augmente les risques d'accroissement du niveau d'endettement. On note à ce niveau un certain stress parce que le Gouvernement est tiraillé entre la nécessité de financer les priorités nationales.
- Une autre opportunité qui est de plus en plus exploitée est le partenariat public/privé qui nous permet de réaliser des infrastructures comme une centrale thermique qui contribue à réduire le déficit en énergie électrique. A ce niveau, il faut relever le défi des capacités juridiques pour conclure des contrats équitables, mais aussi, améliorer continuellement le climat des affaires pour attirer les investisseurs.

Le Togo se positionne aussi dans la mobilisation des mécanismes comme le Millenium Challenge Account (MCA).

Dans le domaine de la technologie, plusieurs approches ont été expérimentées avant l'adoption des ODD pour améliorer la productivité des plus vulnérables. C'est par exemples le cas de la sélection et de la distribution des semences améliorés et aussi de l'implantation de plateformes multifonctionnelles pour résoudre les problèmes énergétiques au niveau local afin de faire fonctionner des équipements pour diminuer le travail manuel.

Ces derniers temps, on est passé à la promotion des NTIC pour améliorer l'efficacité des administrations et améliorer la communication avec les localités reculées. C'est ce que contiennent les projets E-Gouvernement et E-village.

Mais en ce qui concerne les technologies au titre de l'objectif 9, nos pays sont loin de mettre en œuvre des programmes de recherches dignes de ce nom.

S'agissant du renforcement des capacités, pour les pays qui ont traversé des crises ou des conflits, la reconstruction des capacités de conception et mise en œuvre des politiques de développement prend un peu de temps. Le Togo a expérimenté la création d'agences opérationnelles surtout pour délivrer les services de base au niveau des communautés de même que le renforcement des capacités des communautés elles-mêmes pour prendre en charge leur développement, ce qui a permis d'enregistrer des résultats encourageants. Plus tard, nous avons élaboré avec l'appui de la DESA et du PNUD un vaste Programme nationale de renforcement de capacités et de modernisation de l'Etat pour le Développement durable PNRCE/DD afin de mobiliser les capacités nécessaires à une meilleure mise en œuvre de l'agenda 2030 au Togo.

Mais, le défi est que, l'accélération de la croissance étant fondée sur le secteur privé, il importe de se focaliser à l'avenir sur le renforcement des capacités entrepreneuriales car, au-delà des approches adéquation de la formation, il faut développer les capacités de création et de gestion des entreprises.

Enfin, il me paraît important d'indiquer que le développement de la technologie et d'innovation ainsi que le renforcement des capacités sont également dépendant de la mobilisation des financements. En effet, j'ai évoqué plus haut les plateformes multifonctionnelles qui ont été installées dans quelques localités, s'il était possible de mobiliser plus de ressources, on pouvait élargir les zones de couverture. Un autre exemple, plusieurs de nos jeunes sont allés suivre une formation sur la technique de l'irrigation goutte à goutte en Israël. Pour acquérir les kits pour leur installation, on est limité par le financement. C'est la même chose pour des milliers d'africains qui participent aux cours en Chine. Très peu arriver à répliquer les expériences.

Pour cela, il est important que les uns et les autres respectent leurs engagements en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre.

Je vous remercie.